

1  
COUR DES COMPTES DU BURUNDI

**AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT N° DNCMP /131.../2022-2023 POUR LA  
FOURNITURE DE DEUX CAMIONNETTES DOUBLE CABINE 4x4**

Date de publication. 19.../...9.../2022

Date d'ouverture ...10.../...10.../2022

**1. Objet du marché**

La Cour des comptes du Burundi lance un avis d'appel d'offres pour la fourniture de deux camionnettes double cabine 4x4.

**2. Financement**

Le marché est financé sur le Budget Général de l'Etat, exercice 2022-2023.

**3. Mode de passation**

La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres national (AON) tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi.

**4. Allotissement**

Les fournitures prévues dans le cadre de ce marché sont en un seul lot.

**5. Conditions de participation.**

- 5.1. La participation du marché est ouverte, à égalité de conditions, aux personnes physiques ou morales disposant des capacités juridiques, techniques et financières nécessaires à l'exécution du marché.
- 5.2. Ne peut participer à l'appel d'offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérée à l'article 55 du Code des Marchés publics.

**6. Délai d'exécution**

Les délais d'exécution du présent marché ne devraient pas excéder un (1) mois (30 jours).

**7. Délai de validité des Offres**

Les offres sont valables pendant une période de quatre -vingt-dix jours (90 jours) calendriers à compter de la date d'ouverture des offres.

**8. Acquisition et consultation du dossier d'appel d'offres**

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu et consulté tous les jours ouvrables de 7h30 à 15h30, auprès du Secrétariat de la Cour des comptes du Burundi, sis à Bujumbura, Quartier Kigobe, Avenue des Etats Unis N°..... sur présentation d'un bordereau de versement d'une somme de CINQUANTE MILLE FRANCS BURUNDAIS (50.000Fbu) au Compte N°01102402379 ouvert à la BRB au nom de la Cour des comptes du Burundi ET CINQUANTE MILLE FRANCS BURUNDAIS (50.000Fbu) au Compte du Trésor N°.....ouvert à la BRB.

Ji BE.

## 9. Dépôt des offres

Les Offres rédigées en langue française établies en cinq (5) exemplaires dont un original et quatre (4) copies seront déposées au plus tard le 10/11/2022 à 09 heures précises.

## 10. Ouverture des offres

Les plis contenant les offres seront ouverts en séance publique à Bujumbura dans la salle des réunions de la Cour des comptes du Burundi, le même jour à 10 heures précises, en présence des soumissionnaires qui le souhaitent ou de leurs représentants et d'un représentant de la DNCMP.

## 11. Critères de qualification

Les exigences en matière de qualifications sont:

Les soumissionnaires doivent faire preuve de leur capacité à satisfaire aux clauses et obligations du marché ; à cette fin, leur offre doit fournir les informations exigées dans les documents suivants :

Au niveau administratif et technique :

- 1) Le registre de commerce (copie);
- 2) La déclaration de l'identité complète du soumissionnaire ;
- 3) La garantie de l'offre délivrée par une banque agréée ou une institution de microfinance ;
- 4) Le certificat d'immatriculation fiscale pour les soumissionnaires locaux ;
- 5) Une attestation de régularité à l'INSS pour les soumissionnaires locaux en original;
- 6) Une attestation de non redevabilité en original aux impôts et taxes délivrée par l'OBR pour les soumissionnaires locaux;
- 7) Une attestation de non faillite du Tribunal de commerce de moins de 3 mois de validité;
- 8) Le bordereau d'achat du DAO portant le numéro du marché;
- 9) La fiche technique ;
- 10) Les spécifications techniques ;
- 11) La garantie technique ;
- 12) Autorisation du fabricant ;
- 13) Prospectus ;
- 14) Habilitation du signataire à engager le soumissionnaire ;
- 15) Acte d'engagement.

Au niveau financier :

- 1) L'engagement d'autofinancement (ligne de crédit) ;
- 2) Le bordereau des prix unitaires en chiffres et en lettres ;
- 3) Le délai d'exécution ;
- 4) La lettre de soumission ;
- 5) Le bordereau quantitatif et estimatif des prix.

**N.B.** : L'absence ou la non-conformité de l'un de ces documents entraîne le rejet de l'offre lors de l'analyse.

Fait à Bujumbura, le 15/11/2022

Le Président de la Cour des comptes du Burundi

Elysée NDAYE

